

## Procès-verbal

de la première séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

PRÉSENT(E)	ABSENT(E)	
X		Mme Catherine Boire, parent
X		Mme Joëlle Martineau, parent
X		Mme Annie-Claude Dépelteau, parent
X		Mme Louise Lapierre, parent
X		Mme Audrey Jetté, parent (substitut) Présente
X		Mme Julie Milliard, parent
X		M. Benoit Martineau, parent
X		Poste vacant, parent
X		Mme Kathy Poulin, parent
X		Mme Marie-Josée Couture, enseignante
X		Mme Karine Viens, enseignante
X		M. Michel Grand'Maison, enseignant
	x	M. Éric Traversy, enseignant
X		Mme Julie Couture, enseignante
X		Mme Alexia Mouchighian, enseignante
X		M. Patrice Roy, professionnel
X		M. Bruno GrandMaison, soutien
X		M. Yves Provencher, communauté
X		Mme Alice Renaud, prés. du conseil des élèves
X		Mme Thalie Lafleur, v-p du conseil des élèves
X		Mme Guylaine Thibodeau, directrice adjointe et secrétaire
X		M. Joël Gilbert, directeur

### 1. Ouverture de la réunion

Mme Boire ouvre la séance à **18h35** et constate le quorum.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Boire nous présente l'ordre du jour.

Il est proposé par Louise Lapierre, appuyé par Audrey Jetté, QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté, tel que modifié.

**CÉ-25/26-10**  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 août 2025

Il a été nommé qu'il serait intéressant de réfléchir à une alternance sur deux ans pour permettre une plus longue période de temps aux familles/enfants de ramasser les sous nécessaires pour vivre les voyages (Sénégal et Pérou). Il serait donc intéressant de réfléchir à une nouvelle formule. M. Joël Gilbert mentionne que l'équipe de direction va se pencher sur la question cette année.

Il est proposé par Louise Lapierre, appuyé par Benoit Martineau.

**CÉ-25/26-11**  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## Procès-verbal

de la première séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

### 4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 27 août 2025

-**PV du 16 juin** : Lors de la rencontre de juin, une présentation a été faite par Manuel Cournoyer, au sujet du voyage au Pérou. En discutant avec lui, on constate que le libellé concernant un aspect précis ne serait pas représentatif de la réalité. Ainsi : ... « *lesquelles dépendent en partie de ce projet pour soutenir l'éducation de leurs propres enfants* » serait retiré du PV. C'est la vente du café et les dons qui s'ensuivent qui soutient l'éducation des enfants.

Il est donc proposé par Julie Milliard et secondé par Julie Couture de modifier le libellé.

**CÉ-25/26-12**  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

-**Régie interne** : la régie interne de 2024-2025 est reconduite tel quel pour 2025-2026.

Il est proposé par Annie-Claude Dépelteau et secondé par Michel GrandMaison l'adoption.

**CÉ-25/26-13**  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

-**Plan de lutte 2025-2026** : un courriel a été envoyé. Voilà deux semaines, nous avons reçu une consigne du ministère de changer le gabarit. Une consigne inverse a été annoncée aujourd'hui. Ainsi, un courriel a été envoyé aujourd'hui aux parents et il a été déposé sur le site de l'école.

- **Organisation scolaire** : il y a un total de 147 demandes de changements de concentrations. Il y a aussi des demandes de choix de cours (anglais, sciences...). Pour 122 de ces demandes, des solutions ont été trouvées pour satisfaire les élèves. Il est nommé que l'an prochain, afin d'éviter de revivre la même situation, le processus sera revu et il y aura nécessairement de la sensibilisation à faire auprès des élèves, des parents et des membres du personnel. En donnant plus d'information, cela devrait limiter les déceptions. Les membres souhaitent savoir combien d'élèves ont eu le 1<sup>er</sup> choix. Un courriel suivra. Il est nommé qu'il serait important de diffuser le mécanisme du choix des concentrations pour les élèves (processus).

### 5. Amendement au code de conduite (cellulaire)

M. Joël Gilbert présente l'amendement au code de conduite. Pour faire suite à la publication de la Gazette officielle, il fallait faire ajuster certains libellés. Il y a deux différences à noter :

- nous ne pouvons pas utiliser le mot « *confisquer* », mais plutôt « *retirer* » ;
- « *les situations d'exceptions, besoins pédagogiques particuliers* » doivent avoir été convenus formellement en amont avec la direction de l'école. Il est

## Procès-verbal

de la première séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

à noter que le règlement s'adresse aux élèves. Par contre, la direction demande que les adultes montrent l'exemple afin d'en faire un projet collectif rassembleur.

Il est aussi proposé de modifier le libellé (...) *nous devons mettre en œuvre les moyens dont nous disposons* (...) pour « à notre disposition ».

Il est à noter que l'application de ce nouveau règlement génère plusieurs effets positifs chez les élèves.

Il est proposé, avec les modifications soumises, par Joëlle Martineau, appuyé par Louise Lapierre, d'approuver les modifications au code de conduite.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CÉ-25/26-14**

### 6. Dossier Aréna

Un retour est fait sur la rencontre publique. Plusieurs membres étaient présents. La ville, le CSS et l'OBNL. Présentation avec la bonification : circulation, budget plus étoffé (évaluation). Lors de la rencontre, il a été nommé que la population de la Ruche ne sera pas consultée, en nommant que les éléments 2 à 6 seraient respectés. Lecture de la lettre de Mme Rodrigue. Il est à noter que l'aspect des phasages n'est pas relevé.

Il est nommé que :

- Déceptions sur différents aspects : sécurité des élèves, restaurant, campus scolaire, etc. Peut-on voir comment ça se passe, par exemple, au Triolet ? Il a été nommé que les préoccupations sont fondées, bien entendu. Ce sont des éléments qu'il faudra travailler en collaboration avec la direction générale et l'OBNL ;
- Il y a une préoccupation au niveau de la circulation ;
- CEPOP : il est important de « protéger » cet OBNL bien ancré dans le milieu.

Un questionnement est soulevé : peut-on penser à faire une consultation de notre côté ? Fait-on un sous-comité en vu de faire des recommandations et travailler les éléments sur lesquels nous avons de l'emprise ? C'est possible. M. Gilbert s'engage à être proactif et gardien des différents aspects soulevés et de faire les suivis avec le CÉ. Il précise d'ailleurs l'importance de structurer les différentes phases et qu'il existe des mécanismes rigoureux notamment les rencontres de chantier.

## Procès-verbal

de la première séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Une proposition est faite pour former un sous-comité en vue de faire des recommandations pour ensuite les soumettre à l'OBNL. Joëlle et Catherine souhaitent y être avec Joël. Un membre du personnel souhaite s'y joindre ? Michel Grand'Maison se propose, en mentionnant qu'il faut s'assurer que le mandat soit clair et qu'on soit en mode solution. Il faut relever les potentiels angles morts. On souhaite aussi répondre à la lettre de Mme Rodrigue. Les membres trouvent important de nommer la déception suscitée. Catherine Boire, appuyée de Joëlle Martineau, propose de former le sous-comité.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**CÉ-25/26-15**

### **7. Normes et modalités (volet communication)**

M. Joël Gilbert présente aux membres du conseil les normes et modalités (volet communication) au niveau de la fréquence de consignation pour les différentes matières par niveau. Les documents sont déposés. S'il y a des questions, elles seront répondues au prochain CÉ.

### **8. Comité communication**

Julie Millard, Annie-Claude Dépelteau, Louise Lapierre et Joël Gilbert en sont membres. Les résultats du sondage portant sur la communication avec les parents envoyé en mai-juin ont été colligés et partagés aux membres. Le tout fera l'objet d'une analyse et en découleront ensuite des actions pour améliorer certains aspects.

### **9. Fonds initiatives 2025-2026**

- États financiers ;
- Détermination du montant maximal ;
- Formation du comité d'évaluation des demandes ;
- Échéanciers.

Montants non réclamés du fonds 5. Le but : encourager les initiatives des élèves. Deux temps dans l'année. Novembre et mars. Projets déposés par les élèves, portés par les élèves (à l'exception des projets en adaptation scolaire). Création du comité : 2-3 parents : Louise Lapierre et Audrey Jetté  
2 enseignants (pas conflit d'intérêt) : Patrice Roy

Les projets seront évalués à partir de la grille prévue à cet effet. Une rencontre TEAMS sera organisée. Les membres du personnel concernés seront approchés prochainement.

Il est proposé par Joëlle Martineau, appuyé de Louise Lapierre, de procéder tel que discuté

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CÉ-25/26-16**

## Procès-verbal

de la première séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

### 10. Lab22 et transition écologique

Présentation de la carte-cadeau. Les cent premières cartes ont été données au comité entraide. On souhaite les offrir à plusieurs personnes pour éviter d'être stigmatisé lors de l'utilisation. Un soleil = 2\$. Les élèves d'adaptation scolaire s'occupent du traitement des dons. Pour les dons qui sont en dehors des besoins de l'école, l'équipe s'est associée à d'autres partenaires externes (ex. vêtements de bébé qui ont été donnés). Bravo !

### 11. Sorties éducatives

M. Joël Gilbert présente les sorties à venir. Il est proposé d'exploiter un moyen plus convivial lorsqu'il y a plusieurs sorties/activités à approuver par courriel. Ce sera fait.

Une question est posée en lien avec les voyages à New York et Boston : auront-ils lieu ? Joël nomme que le personnel enseignant sera consulté. Les parents devraient aussi être consultés pour qu'ils puissent prendre la décision au meilleur de leur connaissance considérant les enjeux actuels.

Il manquerait les sorties de basketball et celles soumises par Patrice Roy. Joël vérifiera aussi s'il en manque d'autres.

Il est proposé par Julie Milliard, appuyé par Louise Lapierre, d'approuver les sorties éducatives présentées.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**  
**CÉ-25/26-17**

### 12. Représentants des membres du personnel

On soulève un enjeu avec le système GPI.

### 13. Représentantes des élèves

Il y a eu plus de 250 inscriptions aux activités parascolaires. Transport parascolaire mis en place, sondage envoyé. Maryse a été à la rencontre des élèves au pavillon de la Ruche et offerts des jeux de société. Le conseil étudiant a été élu la semaine dernière. Première rencontre 29 septembre dernier et priorisation des projets de cette année. Les gymnases et le terrain synthétique sont ouverts sur l'heure du dîner. Comité de l'album et le visuel du **hoody** a été choisi (boutique en ligne, on vise novembre). Décorations pour l'Halloween et choix du thème de cette année. Festif : Mantisse viendrait faire un spectacle et deux moments conférence en privé. Campagne de vaccination pour les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire à venir.

### 14. Représentant de la communauté

Stratégie jeunesse de la ville de Magog : financement reçu à la Ville. Consultations et adoption d'un plan d'action. Budget participatif pour les jeunes : 20 000\$ sous la forme d'un appel de projet auprès des 12

## Procès-verbal

de la première séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

à 21 ans. Projet par les jeunes et pour les jeunes, avec un impact dans la ville. Les critères sont à venir. Si le projet est culturel, la subvention serait doublée. 2 techniciens de la Ville sont disponibles pour soutenir les jeunes dans l'élaboration de leur projet.

Y a-t-il un autre membre de la communauté ? Pas pour le moment. Il est proposé de demander à Mikael Laroche, Ève St-Laurent, Sarah Vandal ou alors à un membre de l'équipe du CÉPOP.

### 15. Représentants parents

Le comité de parents demande de faire une résolution pour dénoncer les coupures et demander un réinvestissement massif en éducation. Lecture de la résolution. Les rencontres du comité de parents débutent la semaine prochaine.

La résolution est proposée par Karine Viens et appuyée par Audrey Jetté.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**CÉ-25/26-18**

### 16. Point(s) de la direction

M. Gilbert dresse l'état de situation au niveau des changements qui affecte l'équipe administrative.

### 17. Question du public

Nil.

### 18. Correspondance

Suivi fait au sujet de la lettre de Mme Lisa Rodrigue

### 19. Date de la prochaine rencontre : 27 octobre 2025

### 20. Levée de la réunion

Il est proposé par Louise Lapierre et appuyé par Joëlle Martineau que la réunion soit levée à **20h44**.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**CÉ-25/26-19**

\_\_\_\_\_  
Signature de la présidente

\_\_\_\_\_  
Signature du directeur